

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 15 février, à 20 h. le Conseil Municipal de la commune de DENICE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de M Jacques TOURNIER, Maire.

**Présents :** M. Jacques TOURNIER, Mme Armelle CHEVALIER, M. Jean-François ROCHE, Mme Corinne BODINIER, Ms Didier HERBAUT, Jean-Marie LORGÈRE, Mmes Michelle GIROD-DÁVID, Martine JUGNET, Béatrice GAIDON, M. Stéphane MARCHESCHI, Mmes Aline NESME, Pernelle PINET, M. Gilbert MUTIN, Mme Marion BESSONNARD.

**Absents excusés :** Ms. Thierry LEVRAT, Thierry LEFEBVRE, Frédéric LEYVAL, Mme Aline PLANTIN, M. Cyril PICARD

**Date de la convocation :** 9 février 2024

**Secrétaire de Séance :** Didier HERBAUT

Aline PLANTIN a donné procuration à Pernelle PINET  
Frédéric LEYVAL a donné procuration à Jacques TOURNIER.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 2 novembre 2023 diffusé à l'ensemble du Conseil Municipal avant la réunion a été approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire passe alors à l'ordre du jour.

### **1 – Compte financier unique**

Le compte financier unique (qui remplace le compte administratif et le compte de gestion) est adopté à l'unanimité. Il regroupe les dépenses et les recettes effectivement réalisés au cours de l'année 2023. En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 908 321.37 € et les recettes à 1 036 687.22 €. En investissement, les dépenses s'élèvent à 197 329.82 € et les recettes à 276 009,47 €. Compte tenu des reports de l'année antérieure et des restes à réaliser dans la section d'investissement soit 97 987 € en dépenses et 35 000 € en recettes, une somme de 224 814.55 € est dégagée pour alimenter le budget 2024.

Le conseil municipal autorise le Maire à payer, avant le vote du budget d'investissement 2024, la facture de Métal Stores d'un montant de 9 367.02 € qui concerne le changement des huisseries dans la salle du marronnier et dans la cuisine du local voirie.

## **2 – CAVBS**

### 2 – 1 : Tri à la source des déchets

La loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) du 10/02/2020 impose aux collectivités de mettre en place un tri à la source des bio-déchets des ménages. Des composteurs partagés seront installés dont au moins un dans le centre Bourg de chaque village et des composteurs individuels proposés aux usagers pour un prix de 20 €.

### 2 – 3 : Schéma directeur cyclable

Sur tout le territoire de la CAVBS et à la fin de l'année 2023, 333 personnes ont été bénéficiaires d'une aide à l'acquisition d'un vélo. Au 30 juin 2022, 842 arceaux pour vélos étaient installés. D'ici 2032, 1160 places supplémentaires vont être créées. Un déploiement de bornes d'entretien et de réparation de vélos est prévu dans chacun des centres bourg. Un plan de circulation et de jalonnement cyclable sur papier ou par application sera réalisé.

### 2 – 4 : Règlement local de publicité intercommunal

Le Conseil Municipal débat sur le règlement local de publicité intercommunal et demande que le règlement s'appliquant aux communes rurales soit appliqué à DENICE.

### 2 – 1 : Informations diverses

La CAVBS se dote d'un nouveau logô. Son journal « point commun » sera publié 4 fois par an. Son site internet est en cours de révision.

## **3 – Voirie**

### Aménagement du carrefour des « louattes »

Deux propriétaires ne sont plus d'accord pour vendre une petite partie de leur terrain. Après discussions, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour l'aménagement du carrefour des Louattes, avec déclaration d'utilité publique pour acquérir les terrains, si aucun accord n'est trouvé avec les propriétaires.

## **4 - Ecole publique**

Dans le cadre d'un projet d'astronomie, un lancement de fusée à eau, se fera, en présence d'un intervenant sciences le mardi 7 mai. Il s'étalerait sur une journée entière afin que chaque enfant des 5 classes puisse lancer sa fusée. Ces tirs se feront sur les terrains derrière la salle des fêtes. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de financer ce projet d'un montant de 644.68 €.

## **5 – Urbanisme**

### Déclaration préalable accordée de façon tacite à :

- le 14 décembre 2023, pour la pose de panneaux photovoltaïques, 384, route des Compagnons,
- le 24 décembre 2023, pour la pose d'un store banne, 120, route des Compagnons,
- le 26 décembre, pour le remplacement d'un auvent 1 pan, par un auvent plus grand, 3 pans, 193, grand rue,

-, le 28 décembre, pour la construction d'un auvent adossé à une cabane de jardin, 265, chemin du Rocher,

-. le 28 décembre, pour la construction d'un préau avec local technique, 194, route des Alouettes.

- le 13 janvier 2024, pour la pose de panneaux photovoltaïques, 445, route de Cercié,

-, le 27 janvier 2024, pour la pose de panneaux photovoltaïques, 880, route du Vivian,

- le 3 février 2024, pour l'ouverture d'une fenêtre 195, chemin de Bennevent,

#### Déclaration de travaux accordée à :

- le 29 janvier 2024, pour une modification de façades, sans création de surface de plancher, ni changement de destination 2441, route de la Veneirie.

#### Permis de construire :

- transfert d'un permis de construire accordé accordé le 4 janvier 2023 pour l'aménagement d'une partie d'une maison existante 2972, route de Rivolet.

### **6 – Questions et informations diverses**

#### 6 – 1 : Inauguration de la cour de l'école

Elle aura lieu le samedi 23 mars à 10 h 30.

#### 6 – 2 : Mise en valeur du patrimoine religieux de la paroisse St. Jean-Des-Vignes.

Sous l'impulsion du ministère de la culture, un programme national est lancé pour mettre en avant le patrimoine religieux. L'objectif est de créer un dépliant, au même format et aux mêmes couleurs pour l'ensemble des 17 communes de la paroisse, qui sera mis à l'entrée des églises. La paroisse recherche des volontaires pour aider les bénévoles de la paroisse à concrétiser ce projet.

#### 6 – 3 : Salle des fêtes

Un coffret électrique va être installé à l'extérieur de la cuisine de la salle des fêtes.

Une chambre froide remplace les deux frigos de la salle des fêtes. Un des deux a été installé dans la salle des associations.

### **7 – Tour de table**

#### 7 – 1 : Intervention Armelle CHEVALIER

##### Réunion du syndicat mixte beaujolais

Le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des droits) doit avoir intégré et territorialisé la trajectoire de sobriété foncière avant le 22 novembre 2024). La Région ayant indiqué qu'elle ne s'occuperait pas du SRADDET, l'Etat se substituera à cette dernière pour faire avancer le dossier

#### 7 – 2 : Intervention Jean-François ROCHE

Les arbres dans le fossé de la zone artisanale, ainsi que ceux qui surplombaient la route du Pont Marceau, au lieudit « la Caillotièrre » ont été coupés par l'entreprise DESMONCEAUX.

Les travaux « Chemin des Barrières » sont terminés. Les travaux d'assainissement ont débuté Rue de l'Eglise.

7 – 3 : Intervention Corinne Bodinier

Pour redynamiser la nidation des hirondelles et martinets, 7 nichoirs artificiels ont été achetés par la commune et seront posés par l'entreprise SOBECA sur les bâtiments de l'école et de la salle des fêtes.

7 – 4 : Intervention Didier Herbaut.

La rénovation de l'éclairage public est pris en charge par le SYDER. Un diagnostic technique du réseau électrique communal est actuellement réalisé. Un devis sera ensuite établi par le SYDER pour la rénovation complète du système d'éclairage. 50 % des travaux seront pris en charge pour les éclairages et 100 % pour les dispositifs de détection.

Destination Beaujolais va créer un deuxième sentier de randonnée de pays dans le Nord du Beaujolais qui s'ajoutera à celui créé dans le Sud.

7 – 5 : Intervention Pernelle Pinet

Un don de mobilier a été fait à l'AGLB.

Pernelle souhaite connaître la consommation des terrains utilisée pour la construction depuis 2008. Cette information a déjà été demandée à la CAVBS.

7 – 6 : Intervention Marion BESSONNARD

Un trou est à reboucher vers les containers de la zone artisanale.

7 – 7 : Intervention Gilbert MUTIN

Que va devenir le chemin des écoliers ?

7 – 8 : Intervention Martine JUGNET

La route du Galerin est à refaire.

7 – 9 : Intervention Béatrice GAIDON

Prochaine randonnée pédestre du Comité d'animation le dimanche 10 mars.

Le parcours virtuel des Gnolus est en cours d'élaboration. Cette expérience, mise en place par le Département a pour but de sortir des sentiers battus pour faire découvrir le territoire par le biais du géocaching.

7 – 10 : Intervention Jean-Marie LORGÈRE

La 4<sup>ème</sup> édition du Chemin des arts est en cours d'élaboration.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 h.

Le Maire

I. TOURNIER



Le Secrétaire de Séance,

D. HERBAUT